

Financement de la formation

Selon le statut du candidat, différentes modalités sont envisageables, dont votre CPF (Compte Personnel de Formation). Contactez-nous.

Inscription dès maintenant

Conditions d'accueil

Hébergement et restauration possible :

Espace Jeunes (FJT) de Coutances
02 33 45 09 69

Logement sur Coutances (voir le CLLAJ www.cllaj-coutances.fr - gîtes aux alentours - chambres chez l'habitant - hôtels...)

Self du lycée agricole accessible en périodes scolaires. Cafétéria et espace détente sur place. Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Outils multimédia et d'autoformation à disposition :

Accès internet, informatique et Centre de Ressources (CDR), Centre Documentaire et d'Information (CDI)

Renseignements et accompagnement administratif :

Accueil du public du lundi au vendredi
(Horaires : 8h30-12h00 ; 13h00-17h00)

Renseignements disponibles aussi sur notre site internet.

www.cfppa-coutances.com

Plus d'infos :

CFPPA métiers nature
CS 70722 - 50207 Coutances cedex
Tél. 02 33 76 80 50
cfppa.coutances@educagri.fr

Accès

Train, cars...
1h15 de Caen et de Rennes

Coordonnées GPS:
latitude: -1,45669000
longitude: 49,05016000
« La Quibouquière »



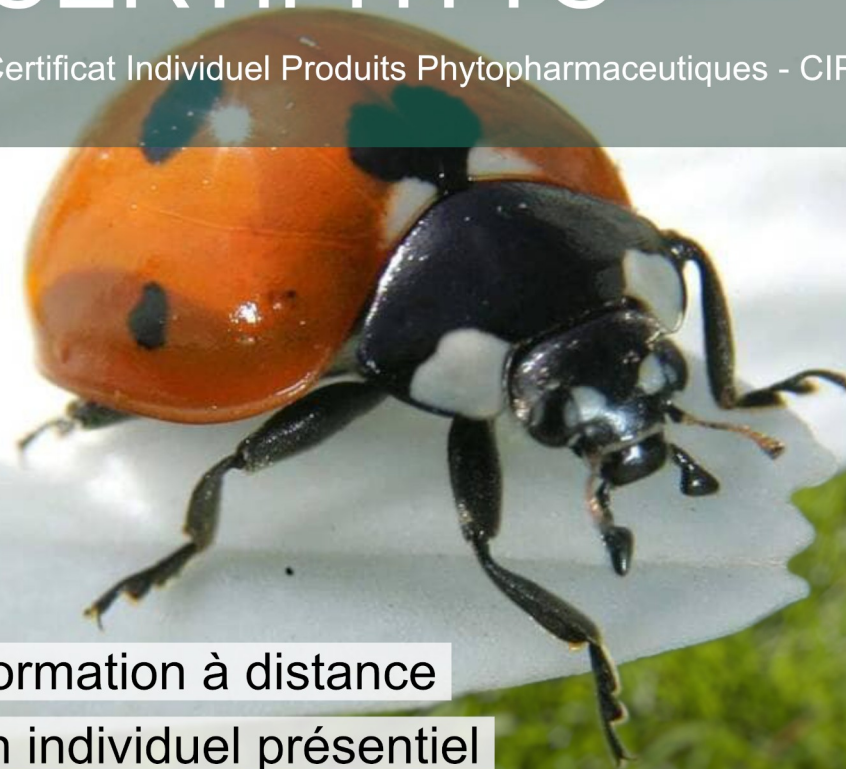
Version mise à jour le 14/09/2021



Formation certifiante pour adultes

CERTIPHYTO

Certificat Individuel Produits Phytopharmaceutiques - CIPP



Formation à distance

en individuel présentiel

ou en groupe

Centre habilité par le ministère de l'Agriculture (DRAAF)

Formation répondant au plan ECOPHYTO 2018

www.cfppa-coutances.com

CERTIPHYTO

Certificat Individuel Produits Phytopharmaceutiques

Organisation générale

En présentiel ou 100 % à distance.
Formation de 1 à 4 jours selon le certificat ou passage direct du test.
Formation tout au long de l'année en dehors des vacances scolaires.
En groupe à la demande.

Publics visés

Cette formation s'adresse à tous(tes) les professionnels(les) qui travaillent avec les produits phytopharmaceutiques (conseil, utilisation ou vente), quels que soient leur fonction, leur statut, leur secteur d'activité.
Il n'y a pas de pré-requis exigés.

Le certiphyto a une durée de validité de 5 ans. Son renouvellement doit être demandé avant sa date limite de validité, sans quoi il faut suivre de nouveau la totalité d'une session.

Objectif de la formation

Acquérir le certiphyto qui permet l'exercice de sa profession en accord avec la législation (primo-certificat ou renouvellement).

Plusieurs certiphyto :

- Conseil
- Décideur en entreprise soumise à agrément
- Décideur en entreprise non soumise à agrément
- Opérateur
- Mise en vente et vente

Compétences visées

- Connaître **la réglementation** liée à l'usage ou la vente de produits phytopharmaceutiques
- Connaître **les risques pour l'humain et pour l'environnement** liés à l'usage des produits phytopharmaceutiques
- Découvrir **les méthodes alternatives** à l'usage des produits phytopharmaceutiques

Contenu de la formation

3 thèmes communs à chaque certiphyto :

1. Réglementation et sécurité environnementale
2. Santé, sécurité et espace ouverts au public
3. Réduction de l'usage et méthodes alternatives

Modalités pédagogiques

Vous travaillez au Centre De Ressources du centre, avec un ordinateur sur une plateforme de formation. Un formateur est à votre disposition pour la prise en main et tout au long de la session. Vous êtes accompagné jusqu'à la demande du certificat sur internet.

Pour le Certiphyto Conseil, la formation peut être effectuée en elearning. Seul le passage du test final doit être effectué en centre de proximité (60 centres en France).

Modalités d'évaluation

L'évaluation du stagiaire :

- Pour les primo-certificats, la formation est sanctionnée par un test avec un seuil de réussite à atteindre. En cas d'échec, une journée complémentaire doit être effectuée.
- Pour les renouvellements, il n'y a pas de test.

L'évaluation de la formation par les stagiaires :

Chaque stagiaire complète une feuille d'évaluation de la formation en fin de session.

Moyens mobilisés

Moyens humains :

Une équipe de formateurs spécialisés et expérimentés en traitements phytopharmaceutiques et une informaticienne.

Moyens matériels :

Un ordinateur par personne au Centre de Ressources du CFPPA.

Une plateforme de formation : <https://elearning.cfppa-coutances.com/>